

Nouveaux Cahiers du socialisme



Luttes citoyennes à Valleyfield : des batailles gagnées et d'autres perdues

Yvon Boucher

Number 22, Fall 2019

Valleyfield, mémoires et résistances

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91530ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boucher, Y. (2019). Luttes citoyennes à Valleyfield : des batailles gagnées et d'autres perdues. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (22), 70–75.

Luttes citoyennes à Valleyfield : des batailles gagnées et d'autres perdues

Yvon Boucher

Intervenant communautaire et ex-journaliste à Salaberry-de-Valleyfield

On connaît Valleyfield par ses luttes syndicales, parfois héroïques, comme les luttes contre la Montreal Cotton. Tout au long des années 1960 à 1990, les travailleuses et les travailleurs syndiqués de plusieurs usines ont résisté, souvent dans des conditions très dures, pour aboutir parfois à des victoires importantes. Plus récemment, en 2017, les 371 membres du syndicat des Métallos ont fait grève pendant neuf mois contre la multinationale CEZinc. La grève a permis de préserver le système de pensions et de protéger les jeunes travailleurs. Moins connues sont les mobilisations citoyennes qui ont parsemé la région et qui, encore aujourd'hui, témoignent d'une volonté des gens ordinaires de ne pas se laisser faire, surtout quand il est question de leur environnement et de leur santé.

Des citoyennes et des citoyens se battent pour préserver leur santé

Au début des années 1980, le comité de citoyens de Valleyfield sur la MIUF (mousse isolante d'urée formaldéhyde) est à l'origine du mouvement national qui a entrepris une vaste mobilisation pour aider les citoyens et les citoyennes aux prises avec ce produit aux propriétés cancérigènes à obtenir des compensations financières de la part du gouvernement. Les membres du comité ont été accompagnés tout au long de la démarche par des intervenants du CLSC et du Département de santé communautaire (DSC).

Quelques années plus tard, le groupe écologiste Action pour la défense de la nature lançait deux pétitions contre le projet de construction proposé par le consortium Stablex-Chem Security de deux incinérateurs à Valleyfield, un pour les déchets domestiques et un deuxième pour les déchets industriels toxiques. Les deux pétitions,

signées par un nombre impressionnant de citoyennes et de citoyens de Valleyfield et d'autres municipalités du territoire, ont fait reculer les initiateurs de ces deux projets néfastes pour la santé et l'environnement.

Lutter pour de l'eau potable

Au nombre des batailles d'envergure, on doit souligner celle de l'eau potable en 1981, qui a permis la construction d'une usine de filtration au coût de sept millions de dollars. C'est grâce à la mise sur pied du Comité d'action pour l'eau potable, groupe composé à l'origine d'une dizaine de femmes bénévoles, soutenues par un organisateur communautaire du CLSC, que la Ville a dû finalement régler un problème de santé publique qui existait depuis de nombreuses années. Les membres du comité ont déposé au conseil municipal une pétition signée par 10 000 personnes, en plus de distribuer des dépliants d'information. La détermination et l'acharnement de ces citoyennes et citoyens a permis une victoire collective et populaire.

Non à un hôtel dans l'anse de la baie

Une autre bataille citoyenne ayant fait grand bruit concerne le projet de l'Auberge des Gouverneurs qui prévoyait construire un hôtel de luxe dans l'anse de la baie Saint-François. Ce projet largement contesté, car le complexe hôtelier aurait bloqué l'accès des citoyens au lac et à une partie du vieux canal de Beauharnois, a été abandonné par les promoteurs en raison du manque d'acceptation sociale. Plusieurs des citoyennes et citoyens qui s'étaient investis dans cette lutte ont participé à la fondation du comité Le 3^e œil, à l'avant-garde d'une multitude de batailles contre des projets de l'administration municipale au cours des années 1970-1980.

Recours collectif contre l'hôpital

Une autre bataille gagnée, cette fois en santé mentale, par un groupe de citoyens et usagers des services offerts par le Département de psychiatrie de l'hôpital de Valleyfield mérite d'être soulignée, car elle démontre l'esprit de solidarité, le militantisme et le courage de personnes vulnérables face au pouvoir de professionnels de la santé. En mai 2015, la Cour supérieure a entériné un arrangement à l'amiable à la suite d'un recours collectif mené par le Collectif de défense des droits de la Montérégie relatif à des mesures de contention et d'isolement abusives déployées contre des patients et des patientes du Département de psychiatrie de l'hôpital régional du Suroît (Hôpital de Valleyfield) entre 2005 et 2008. L'institution hospitalière a dû verser la somme de 600 000 dollars aux personnes concernées par le recours collectif.

L'environnement au cœur des luttes citoyennes

En 1983, de jeunes étudiants du cégep de Valleyfield, sensibilisés à l'écologie, ont fondé Crivert, un groupe dédié à la sauvegarde de l'environnement. Encore très actif dans la région, particulièrement sur le plan de l'éducation et de la sensibilisation, Crivert a aussi mis sur pied un comité de défense du fleuve Saint-Laurent connu sous l'appellation Zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Haut-Saint-Laurent. Crivert a mené plusieurs luttes au cours des années 1990, notamment celle visant la décontamination de l'île aux Chats polluée par l'activité industrielle de la compagnie Allied Chemical.

Un parc convoité

Au cœur de la ville se trouve un merveilleux parc, le Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée. Ce site somptueux constitue la cible de bien des entrepreneurs. Les Amis du Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée, qui ont mené différentes luttes pour préserver les espaces verts, ont aussi bloqué le projet des membres du Comité des régates qui voulaient organiser des courses d'hydroplanes dans un parc dont la mission première en est une de préservation et de conservation de la faune. La mobilisation citoyenne a finalement eu raison d'un puissant groupe d'intérêts qui, par l'intermédiaire des régates annuelles, impose souvent ses vues avec des projets dont il vante la nature touristique et socioéconomique. Les mêmes Amis du Parc se sont aussi opposés à la vente d'un terrain, à l'entrée de l'ancien village, où un franchisé de la compagnie Tim Horton voulait construire un restaurant qui aurait privé les résidentes et les résidents d'un espace vert, en plus de créer des problèmes de circulation. Dernièrement, des citoyens de Saint-Timothée, avec le soutien des Amis du Parc des Îles, ont fait reculer le conseil municipal qui souhaitait convertir un parc de quartier (Mercier) en projet domiciliaire. Encore une fois, le conseil de ville a dû céder.

Un chantier d'Hydro-Québec sème l'inquiétude

Récemment, un groupe de citoyens et de citoyennes, sous la gouverne des Amis du Parc des Îles, ont manifesté à l'hôtel de ville leur inquiétude en regard d'un vaste chantier d'Hydro-Québec visant à consolider une digue menacée par l'érosion dans le Parc des Îles. Un article paru dans un quotidien de Montréal laissant entendre que ces travaux s'avéraient nécessaires pour éviter une catastrophe a suscité diverses inquiétudes, dont une ayant trait à la sécurité des résidents vivant en bordure du cours d'eau ainsi que celle des enfants fréquentant une école du quartier, tout près de laquelle circuleront de lourds camions durant les travaux. La route 132 et plus d'une centaine de résidences seraient inondées, a expliqué l'ingénieur Éric Péloquin au président de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), Joseph Zayed.

La carrière Dolomite

Une autre bataille citoyenne d'envergure menée par un groupe de contribuables du secteur Saint-Timothée concerne la carrière Dolomite. Les dirigeants de cette firme, qui avaient fait une demande d'expansion à la Ville en 2016, ont fait face à une vive opposition de la part des résidents du rang Sainte-Marie. Finalement, la Ville a pris la décision de retirer le règlement 150-20 autorisant l'expansion de la carrière à la suite de la signature d'un registre, plutôt que de tenir un référendum sur la question, à la grande satisfaction des citoyens et des citoyennes. Le maire Lapointe, beau joueur, avait salué la contribution des citoyens à la vie démocratique de la municipalité.

Le remplissage du vieux canal : une lutte à reprendre ?

De toutes les luttes citoyennes qui se sont malheureusement soldées par des échecs, il faut retenir celle concernant le remplissage du vieux canal et la construction de l'édifice fédéral. Le coût à long terme de cette décision prise sans consultations véritables est demeuré un obstacle majeur au développement récréotouristique du centre-ville. Heureusement, les décisions récentes de l'administration du maire Denis Lapointe ont permis d'embellir une partie du vieux canal de Beauharnois, ouvert à la navigation en 1845 et fermé en 1907, un joyau du patrimoine reconnu bien culturel par le gouvernement du Québec en 2012. L'élimination éventuelle de l'édifice fédéral, une verrue dans le paysage campivallensien, pourrait contribuer à une véritable mise en valeur du vieux canal, présenté comme la pièce maîtresse du développement touristique de la capitale régionale du Suroît.

La bataille contre Diageo

Le Comité de citoyens du Bassin a mené une autre lutte citoyenne récente concernant l'environnement. Il s'est dit heureux d'avoir été associé, avec la Ville, au processus pour rendre la distillerie Diageo moins polluante. L'engagement de citoyens et de citoyennes contre la pollution n'est pas étranger à la décision de la compagnie d'installer, au coût de 4,4 millions de dollars, de nouveaux systèmes de contrôle des émissions polluantes de son usine de la rue Salaberry. L'investissement de Diageo survient après une longue investigation impliquant la Ville et la Santé publique Montérégie et qui visait à connaître la source des taches noires observées sur les maisons du secteur du Bassin. Les risques de poursuites judiciaires et la menace de la compagnie de se relocaliser ailleurs ont incité la Ville et la Santé publique à faire preuve d'une extrême prudence dans ce dossier environnemental.

L'esprit du municipalisme

Tout au long de l'histoire de la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield, de nombreux rapports de pouvoir et de contre-pouvoir se sont inscrits dans une dynamique où des influenceurs ont pu se manifester, parfois de manière occulte et invisible, mais où, très souvent, la parole citoyenne, assumée et revendicatrice, est apparue à travers différentes luttes ou comités. Aujourd'hui, en 2019, notre réflexion continue et nous oblige plus que jamais à exercer une vigilance accrue à l'égard du pouvoir municipal, qui risque d'être sollicité par de grandes entreprises soucieuses de tirer avantage des ressources de la région. Il faut absolument retenir que les décisions de nos élu-e-s doivent prioritairement répondre aux besoins de tous les habitants du territoire, et ce, en considérant le fait que la municipalité est le lieu privilégié et accessible pour amorcer des projets de transformation sociale dans l'esprit du municipalisme¹. Car c'est bien là l'esprit qui anime le municipalisme : la réappropriation citoyenne des institutions locales en vue d'accélérer la transformation vers un nouveau système économique, social et politique.

Embourgeoisement *versus* logement abordable

En premier lieu, il s'avère impératif de s'assurer que le développement économique dont il est question à Valleyfield depuis quelques mois ne se fasse pas au détriment du développement social et des intérêts d'une grande partie de la population, les citoyens et citoyennes les plus vulnérables, les laissé-e-s pour compte. L'un des enjeux majeurs, dans un contexte de développement économique, concerne le risque d'embourgeoisement de certains quartiers de la ville, au nom du progrès et des intérêts d'une classe plus favorisée. La lutte pour le droit à des logements de bonne qualité, à coût abordable, pourrait constituer un premier défi à relever, un défi qui demande une large mobilisation de tous ceux et celles qui estiment que la municipalité est avant tout une communauté où les personnes vivent et entretiennent des liens sociaux de solidarité, dans une perspective d'inclusion de tous, dans le respect de leurs différences. Une des actions entreprises récemment concerne la formation d'un comité qui a pour objectif l'adoption d'un code du logement permettant à la municipalité d'avoir juridiction sur la qualité des logements. De plus, ce code contiendra des clauses relatives à l'acceptation sociale des projets de revitalisation des quartiers.

Quel pouvoir municipal ?

L'invitation faite, en 2018, aux citoyens et aux citoyennes par les autorités municipales de participer à des séances de consultation portant sur l'élaboration d'une

1 Jonathan Durand Folco, « Du municipal au municipalisme », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 20, 2018, p. 104-111.

politique de développement social devient une porte d'entrée pour investir, par l'entremise de différents comités, le pouvoir municipal en vue de transformations sociales. Les trois questions soulevées lors de l'appel des différents rendez-vous citoyens nous invitent à nous impliquer à la mesure de nos capacités : comment la Ville, avec ses partenaires, peut-elle améliorer les conditions de vie à Salaberry-de-Valleyfield ? Par où commencer ? Quoi prioriser ?